

ISSN: 2617-4766

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 10, JUIN 2022

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 10 | Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef : Professeur TCHASSIM Koutchoukalo,
Université de Lomé

Directeur de rédaction : SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Serge GLITHO, Université de Lomé (Togo), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Université de (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Paul SAMSIA, Université de Yaoundé I (Cameroun), Dr Anicette Ghislaine QUENUM, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr Gbati NAPO, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi TSIGBE, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Ahossi Nicolas BROU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.
- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,
Zone Editeur.

Exemples:

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

SOMMAIRE

SIMILITUDE ET DISSIMILITUDE DE LA MUSICALITE DES POEMES DE CHARLES NOKAN ET DE ZADI ZAOUROU -----	6
Philomène Adjoua KOUADIO, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)	
CEUX QUI SORTENT DANS LA NUIT DE MUTT-LON : DU MYTHE DE LA SORCELLERIE A UNE ECRITURE DU SACRE -----	26
Amatsia K. MONBLE, Université de Lomé (TOGO)	
LA PONCTUATION COMME FRONTIERES DE LA LITTERATURE ET DES ARTS -----	46
Dr THIEMELE Aimé, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody, (Côte d'Ivoire)	
IMPACTS DE LA POSTPOSITION DU SUJET DANS LA COMMUNICATION DISCURSIVE DE <i>LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES</i> D'AHMADOU KOUROUMA-----	59
Kei Joachim, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)	
MARRIAGE AND WIDOWHOOD AS A DOUBLE YOKE TO AFRICAN WOMEN: AN APPROACH TO NESHANI ANDREAS' <i>THE PURPLE VIOLET OF OSHAANTU</i>-----	78
Panaewazibiou DADJA-TIOU/Université de Kara (Togo)	
Monfaye KOFFI/Université de Kara (Togo)	
Ablavi Mandirann AMEGNONKA/Université de Kara (Togo)	
UNCERTAINTY IN A MODERNIST WORLD: AN ANALYSIS OF SAMUEL BECKETT'S WAITING FOR GODOT -----	97
Mabandine DJAGRI TEMOUKALE, University of Kara (Togo)	
ASPECTS DESCRIPTIFS ET ARGUMENTATIFS DE L'ENONCIATION CHEZ le romancier FLORENT COUAO-ZOTTI -----	112
Léopold KOTOR, Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (BENIN)	
Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (BENIN)	
RITUALISATION DES ELECTIONS AU TOGO, QUELS EFFETS SUR L'ANCRAGE DEMOCRATIQUE ?-----	133
Komlavi A. LOLONYO, Université de Lomé (TOGO)	

COMMENT RELEVER LES DÉFIS DE LA RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS AFRICAINES DE L'ESPACE CAMES ? CAS DE L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI EN RÉPUBLIQUE DU CONGO----	156
Michel Émile MANKESSI, Université Marien NGOUABI (Congo)	
LA FEMME CONGOLAISE ET LE CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (1921-1991). -----	176
Martin Pariss VOUNOU, Université Marien Ngouabi (Congo)	
LA FIN DE L'ÉTAT ET LE BONHEUR DU CITOYEN CHEZ PLATON ET CHEZ SPINOZA -----	193
YÉO Caleb Siéna, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)	
MONDIALISATION ET "LIQUIDITÉ" DU MONDE : BAUMAN, LA SONNETTE D'ALARME DES TEMPS MODERNES -----	204
DOSSO Faloukou, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)	
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES PAR L'AGENCE NATIONALE DU VOLONTARIAT AU TOGO (ANVT). -----	223
AGO Afèïgnim Essodisso, Université de Lomé (Togo)	
LE FAILLIBILISME POPPERIEN ET LA CRITIQUE DE L'INDUCTION -----	241
Giscard Kevin Dessinga, Université Marien Ngouabi (Congo)	
LES ORIGINES DE LA PREMIERE REBELLION AU TCHAD : 1963 A 1966 -----	254
NOURENE Souleymane Nourène, Ecole Normale Supérieure de Ndjamena (Tchad)	
MAHAMAT Almahadi Ahmat, Université Adam Barka d'Abéché (Tchad)	
ENVIRONNEMENT CULTUREL ET PARTICIPATION DES ENFANTS DANS LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT PILOTES PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)-----	272
Essoh ALI, IRES-RDEC, Lomé (Togo).	
Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo)	
ANTHROPOTECHNIE ET MUTATIONS DES PRATIQUES MEDICALES -----	292
KOUVON et Lafiakoi TANKRI, Université de Lomé (Togo)	

**IMPACT DE L'IMPLICATION DES PARENTS SUR LA RÉUSSITE
SCOLAIRE DES ÉLÈVES AU PRIMAIRE A BRAZZAVILLE----- 312**

**Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, Université Marien Ngouabi
(Congo)**

**LES ALLIANCES À PLAISANTERIE : UNE THEATRALITE
THERAPEUTIQUE ----- 336**

**Dr MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle, (Côte d'Ivoire)**

RITUALISATION DES ELECTIONS AU TOGO, QUELS EFFETS SUR L'ANCRAGE DEMOCRATIQUE ?

Komlavi A. LOLONYO

Doctorant en Sociologie politique, membre du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Education (CEROCE) /Université de Lomé et de l'Association Internationale des Sociologues de la Langue Française (AISLF)

Tel : +228 90 99 89 13 / mail : kank_tg2002@yahoo.fr

Résumé : Les trois décennies de l'ère démocratique au Togo ont été marquées par une appétence aux élections. Malgré que le recours régulier aux élections soit un principe et une pratique démocratique, les élections restent une problématique du fait qu'elles inaugurent, de façon récurrente, des crises politiques. Le rituel électoral comme recours systématique aux élections sans solder le passif des crises interroge de l'opportunité de ce dernier. Le présent article se propose de montrer que, malgré la tenue régulière des élections (législatives, présidentielles et communales), le Togo est confronté à un équilibre politique fragile. Les résultats, qui procèdent de l'approche mixte, affirment que la régularité des élections au Togo n'a fait que renforcer les pouvoirs d'un parti conservateur, nourrie des crises sociopolitiques et affecter l'ancrage démocratique.

Mots clés : rituels, élections, démocratie, ancrage, acteurs politiques, crises,

Abstract : The three decades of the democratic era in Togo have been marked by an appetite for elections. Although the regular use of elections is a principle and a democratic practice, elections remain a problem because they recurrently inaugurate political crises. The electoral ritual as a systematic recourse to elections without settling the liabilities of the crises questions the opportunity of the latter. This article aims to show that, despite the regular holding of elections (legislative, presidential and municipal), Togo is faced with a fragile political balance. The results, which proceed from the mixed approach, affirm that the regularity of the elections in Togo only strengthened the powers of a conservative party, fueled by socio-political crises and affected democratic anchoring.

Keywords: rituals, elections, democracy, anchoring, political actors, crises

Introduction

Toutes les sociétés sont menacées par une rupture de « *l'ordre actuel* », si cet ordre n'est qu'un terreau fertile d'éventuelles crises ou conflits. Parlant du choix d'une gouvernance démocratique, Karl Popper (1980, p.8) disait : « *Je n'ignore rien des difficultés et des dangers inhérents à la démocratie, mais je n'en pense pas moins qu'elle est notre seul espoir. Bien des exemples montrent que cet espoir n'est pas vain* ». L'engagement démocratique intègre l'obligation du respect et la mise en œuvre des principes et valeurs y afférents. Les caractéristiques principales de tout système démocratique mettent en relief « *le droit du peuple d'influer sur les décisions publiques et de contrôler les décideurs, et l'obligation de traiter toutes les personnes avec le même respect et de leur attacher la même valeur dans la prise de ces décisions* »⁶. En bref, l'égalité politique, la liberté d'expression et de choix des gouvernants sont les fondamentaux de tout système démocratique. Thomas Hobbes disait, parlant de l'égalité, que les hommes sont égaux par nature ; de l'égalité procède la défiance et de la défiance procède la guerre de chacun contre chacun. Même si, la première figure de l'égalité pour Hobbes est l'égalité civile et non l'égalité politique, Jean Touchard (1963, p.330), estime que c'est par souci de paix que : « *finalement le motif et le but de celui qui renonce à son droit ou le transfère ne sont que la sécurité de sa propre personne dans sa vie et dans les moyens de la préserver* ». Cependant, la préoccupation de Paul Thibaud (2012, p.67) selon laquelle : « *La démocratie, qui confie le sort de la cité au peuple, à une collection d'individus quelconques, prisonniers de leur expérience propre, ne provoque-t-elle pas une désintégration des sociétés ?* » semble pertinente.

On a pu remarquer que ce n'est pas la démocratie elle-même le problème mais l'appréhension de sa mise en œuvre par les acteurs surtout les partis politiques qui interpellent. Cependant, l'ancrage démocratique serait la capitalisation d'un

⁶ Tiré d'une communication du professeur David Beetham, la démocratie : principes et réalisation publication élaborée par l'union interparlementaire, 1998

ensemble de bonnes pratiques après un processus plus ou moins long. Et le seul fait de tenir régulièrement des élections ne saurait suffire. Ici, comme dans certains pays, seul le pouvoir politique est au centre des préoccupations des acteurs politiques. John Kenneth Galbraith (1985, p.25) trouvait que : « *le thème du pouvoir fascine par les innombrables fenêtres qu'il ouvre sur la vie courante* », au point que l'éthique et la vertu sont reniés. Les déterminants de l'ancrage ou du déficit démocratique abordés dans cet article reposent la question des '*contours*' de la situation sociopolitique au Togo faite de crises. Ces crises ont remises en cause les fondements même d'une société appelée à se moderniser et à renforcer les liens sociaux.

« L'histoire sociopolitique du Togo a, particulièrement, été agitée pour la démocratie en construction. Les acteurs politiques et ceux de la société civile reprochent aux gouvernants, le non-respect et la non effectivité des principes et valeurs démocratiques. La non effectivité de l'essentiel des principes et valeurs démocratiques a eu des effets (crises politiques, perte de crédibilité et de confiance dans les institutions) sur le processus démocratique et compromis l'élite dirigeante. De tous les principes, on note, cependant, que le rituel⁷ électoral semble la plus prisée et est très ancré dans les pratiques. La ritualisation des élections apparaît donc comme l'attachement à l'organisation régulière des élections, un cycle respecté quelques soient les reproches ou griefs pour solder le passif, lequel qui a conduit, le plus souvent, aux crises politiques récurrentes. L'élection présidentielle de 1993, organisée « *unilatéralement* » par le feu président Eyadema et remportée à plus de 90% des voix, a déclenché les premières contestations et violences politiques au

⁷ Selon Jean Maisonneuve (1999, p.6) « En ethnologie et en sociologie les rituels désignent un ensemble (ou un type) de pratiques prescrites ou interdites, liées à des croyances magiques et/ou religieuses, à des cérémonies et à des fêtes, selon les dichotomies du sacré et du profane, du pur et de l'impur. » selon lui, ces pratiques ont suscité un scientifique des auteurs (chercheurs) comme Durkheim à Lévi-Strauss à travers l'observation et l'interprétation. La ritualisation, par analogie, est une action de donner un caractère systématique à des gestes ou à des pratiques. Le caractère d'obsession et de ritualisation qu'elle [la rythmique] présente uniquement chez le nègre (Arts et litt., 1935, p. 64-14). Les historiens et les ethnographes ont décrit quelques cas où une ritualisation assez poussée des mécanismes les rendait facilement observables (Traité sociol. 1967, p. 323)

Togo. Cette première élection de l'ère démocratique se révèle une référence antécédente sur laquelle toutes les autres vont se greffer. Les sept (7) élections présidentielles et six (6) législatives, une (1) communale que le Togo a organisé depuis l'arrêt de la transition démocratique en 1991 dressent des constats. Le premier montre que toutes les élections présidentielles (de 1993 à 2020), et quelques législatives (dans une moindre mesure) au Togo ont fait l'objet de contestations pour fraudes. Le second, les manifestations de contestations qui consistent à réclamer la victoire, exigeant aussi des réformes ouvrent la voie à des répressions policières, conduisant à des violences multiformes et de violations des droits civils et politiques, (depuis la première présidentielle de 1993). En troisième lieu la mise aux arrêts des leaders et manifestants ou contraintes d'exil. Le quatrième constat, la reprise du même cycle. Ces constats ont exposés le Togo, depuis quelques années, à une « *crise socio-politique chronique* », ponctuée par « *une fragilité institutionnelle* », des « *impasses politiques* », des « *violations des droits humains* » (Kokou Folly Lolowou Hetcheli, 2012, p.244).

On retient que les élections organisées durant les trois (3) décennies n'ont été que des sources de nouvelles crises et les dialogues n'ont pas pu permettre de recourir à une autre alternative. Partant de ces constats, en quoi la ritualisation des élections constituerait-elle un signe d'ancrage démocratique ? Quelles sont ces implications dans l'ancrage démocratique au Togo ?

En prétextant que le non-respect des principes et valeurs démocratiques porte entorse à la démocratie, cet article soutient l'hypothèse selon laquelle même si la ritualisation ou l'organisation régulière des compétitions électorales est un acquis pour le Togo (l'un des principes de la démocratie), elle n'est pas un signe d'ancrage démocratique. Fruit des recherches documentaire et de terrain, deux pôles de réflexion construiront l'essentiel de notre développement, après avoir décliné le cadre de référence théorique et l'approche méthodologique choisie dans le cadre cet article.

1. Cadre de référence théorique et approche méthodologique

Pour conduire cette réflexion, cet article a convoqué la théorie du fonctionnalisme de Bronislaw Malinowski et de Merton, et celle de l'ancrage démocratique de Leonardo Morlino (2001). La théorie du fonctionnalisme donne lieu d'appréhender les faits sociaux dans leurs relations de cause à effet et selon la fonction qu'ils remplissent. Celle de l'ancrage démocratique stipule que la consolidation démocratique est fondée sur la connexion entre la légitimation et l'ancrage. S'il y a légitimité réduite, « les ancrs deviennent déterminantes » pour la consolidation. Si, au contraire, la légitimité est largement admise dès l'origine, ou si un processus secondaire de légitimation se développe, alors « les ancrs n'ont plus guère d'importance, mais elles demeurent utiles pour définir la démocratie qui a été consolidée » Leonardo Morlino (2001, p.245).

La démarche méthodologique a combiné la recherche documentaire et la recherche empirique. Cette dernière a optée pour une approche mixte de collecte de données. Prenant le Togo⁸, comme cadre physique, la recherche a porté sur une population âgée de 10 ans et plus avec pour base d'information (des services de la statistique nationale) le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4-2010), qui répartissent la population selon le Tableau suivant (Tableau 1).

⁸ Il est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest, avec 56 600 km², à être indépendant depuis le 27 avril 1960, du moins pour la date officiellement retenue et qui a amorcé son processus démocratique dès les années 1990.

Tableau 1 : Répartition de la population résidente selon le groupe d'âges et le sexe

Groupes d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Moins d'1 an	96 043	94 093	190 136
1 - 4 ans	360 481	350 654	711 135
5 - 9 ans	482 501	469 199	951 700
10 - 14 ans	390 477	357 249	747 726
15 - 19 ans	313 257	293 144	606 401
20 - 24 ans	252 807	292 438	545 245
25 - 29 ans	214 803	282 019	496 822
30 - 34 ans	199 636	224 744	424 380
35 - 39 ans	166 528	185 480	352 008
40 - 44 ans	139 731	151 853	291 584
45 - 49 ans	112 191	116 255	228 446
50 - 54 ans	82 969	95 264	178 233
55 - 59 ans	54 936	61 014	115 950
60 - 64 ans	44 431	58 263	102 694
65 - 69 ans	26 700	39 624	66 324
70 - 74 ans	24 127	37 629	61 756
75 - 79 ans	13 250	20 324	33 574
80 ans ou plus	27 960	45 631	73 591
Non déclaré	6 267	7 183	13 450
Total	3 009 095	3 182 060	6 191 155



Source : Résultats définitifs détaillés, RGPH4-novembre 2010

La population cible est composée d'acteurs politiques (leaders, militants ou sympathisants selon un choix raisonné), et des organisations de la société civile, des professionnels des médias et d'universitaires soit pour répondre à un questionnaire ou pour un entretien. Soutenant l'avis de Matthew Miles et Michael Huberman (1994, p.27) en ces termes :

« Peu importe ce que vous ferez, vous ne réussirez jamais à étudier tout le monde partout et dans toutes leurs activités. Les choix que vous faites (les personnes à qui vous parlerez, où, quand, à quel sujet et pourquoi) sont autant de limites aux conclusions que vous pourrez tirer, à la confiance avec laquelle vous les formulerez et au crédit que les autres leur accorderont »,

L'échantillon de 323 individus (n), soumis au questionnaire, est calculé à partir de la formule statistique de Réa Louis et *all* (1997), avec un niveau de confiance

estimé à 95% dont la valeur correspondante $t_p = 1,96$, un (P) proportion estimée de la population présentant les mêmes caractéristiques (soit 70%), une marge d'erreur (y) estimée à 5% et une population mère (N) estimée à 1 872 864 habitants.

$$n = \frac{t_p^2 \times P(1-P) \times N}{t_p^2 \times P(1-P) \times (N-1) \times y^2}$$

$$= \frac{1,96^2 \times 0,7(1 - 0,7) \times 1872864}{1,96^2 \times 0,7(1 - 0,7) + (1872864 - 1) \times 0,05^2}$$

$$n = \frac{0,806736 \times 1872864}{0,806736 + 4682,1575} \quad n = \frac{1510906.811904}{4682,964236}$$

$n = 322,64$ soit 323 individus

Cet échantillon calculé a été affecté proportionnellement selon la population-mère des chefs-lieux de préfecture (Grand Lomé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong), aux cibles et selon la proportion⁹ de femme et d'homme au RGPH4-2010.

⁹ Ces données renseignent sur la population féminine qui serait portée à 51.4% pour une proportion de population masculine estimée à 48.6%.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon enquêté selon le sexe et les cibles identifiées

Désignations	Lomé		Tsévié		Atakpamé		Sokodé		Kara		Dapaong	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Population-mère	1 203 548		43 991		135 216		136 670		168 821		184 618	
UNIR	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3
UFC	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
NET	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
PDP	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
MRC	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
MPDD	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
CAR	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
FDR	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
PNP	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	2
ANC	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
CDPA	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	2
Universitaires	7	8	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-
Société civile	7	8	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-
Médias	7	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	101	107	4	4	11	12	11	12	14	15	15	17
	208		8		23		24		29		32	
												323

Source : Enquête de terrain, mai 2021

En ce qui concerne l'enquête qualitative, au total trente (30) entretiens ont été organisés avec des personnes ressources clés des médias, société civile et universitaires et chefs de partis, à travers un guide d'entretien. Dans tous les cas, l'essentiel des questions administrées porte sur les principes et valeurs démocratiques mises en œuvre dans le processus démocratique au Togo, plus particulièrement sur la dimension de la ritualisation des élections et son effet sur la démocratie. Les données quantitatives ont été collectées et traitées par Google forms et les tableaux Excel, alors que les données qualitatives ont été traitées manuellement avec la génération de verbatim. L'analyse des données obtenues s'est nourrie des approches compréhensive (Weber) et explicative (Durkheim).

2. Résultats

L'invitation du Président français François Mitterrand aux pays d'Afrique francophone, à instaurer la démocratie, prenant pour exemple, l'Europe de l'Est qui venait de s'affranchir de la tutelle communiste, a sonné comme une condition à la poursuite de la coopération entre la France et ses anciennes colonies. La démocratie, dès lors, apparaît comme une injonction¹⁰. Mais très tôt, les pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier le Togo, se sont heurtés à des difficultés.

2.1. De la pratique des principes et valeurs démocratiques au Togo

Parler de la démocratie, sous-entend convoquer obligatoirement les principes et valeurs qui lui sont intrinsèques. Un pays est dit « *démocratique* » quand ces fondamentaux sont respectés. Concept inachevé du fait que personne n'est arrivée à l'expérimenter¹¹ dans sa totalité, la démocratie est admise comme le moindre mal. Car cette option a pour but d'empêcher tout retour d'un pouvoir autoritaire et garantir la participation et la liberté des citoyens.

Ainsi, on reconnaît une démocratie par l'attachement à ces principes (Participation citoyenne, Alternance politique, Organisation régulière des élections, Séparation et indépendance des pouvoirs, Indépendance de la justice, Pluralisme politique, Elections justes et équitables) et valeurs (Liberté d'opinion, Responsabilité et transparence, Primauté du droit, Loyauté, Respect de l'autorité, Neutralité et impartialité politique des agents publics, Primauté à l'intérêt public), lesquels constituent en même temps les garanties de son enracinement ; chacun étant libre de la manière de l'organiser. Même si c'est un idéal, la démocratie est un système où désormais, comme l'a souligné un enquêté, le peuple « *s'approprie et exerce sa*

¹⁰ Cette condition, que doit remplir les pays d'Afrique francophones en ouvrant plus l'espace public à la participation selon les formes autorisées par le système démocratique.

¹¹ Ce qui peut justifier que non seulement c'est un processus « continue » mais aussi que toutes les démocraties connues sous les cieux ne présentent pas une seule et même photographie. Cependant, cela n'empêche pas que certains pays soient classés démocratiques et d'autres non.

souveraineté »¹². Les réponses des enquêtés se convergent. Elles rappellent et ramènent aux principes et valeurs de la démocratie énoncés plus haut. C'est donc à juste titre que cet interviewé¹³ soutient qu' : « *une société démocratique est caractérisée par : le choix des représentants à partir des règles, la séparation effective des pouvoirs, le respect des libertés fondamentales des individus, l'effectivité de la loi dans son ensemble ; et un élément important c'est la qualité des lois en rapport avec les valeurs fondamentales (parce qu'on peut faire des lois qui tuent la démocratie)* ». Un autre¹⁴ insiste sur le fait que « *la réédition des comptes* », « *la bonne gouvernance* » et le « *respect des libertés* » constituent des éléments qui consacrent la démocratie. Il poursuit en disant :

« La réédition des comptes est un élément fondamental de la démocratie. Le jour où les dirigeants d'un pays se sentiront obligé de rendre compte et où ils accepteront que leur réédition des comptes soit véritablement appréciée par les populations, qui puissent les sanctionner, leur donner un quitus ou le leur refuser, sur cette base, vous rentrez dans l'état de droit, vous rentrez en démocratie. Si les dirigeants ne se sentent pas obligé de rendre compte et n'acceptent pas la sanction du peuple sur le compte rendu, alors c'est le bon vouloir du dirigeant qui est mis en avant et le bon vouloir du dirigeant n'est jamais la démocratie. Car la réédition des comptes est au soubassement de toute la question de remplacement d'un système et la reconnaissance de la souveraineté d'un peuple qui concède le pouvoir à qui il veut ».

Après trente (30) années de processus démocratique, le Togo peut se féliciter d'avoir fait du chemin en mettant en place les institutions démocratiques. Si l'on doit s'en tenir qu'à ce constat, comme certains enquêtés le pensent (soit 11,8% des enquêtés, confère Tableau ci-dessous), le Togo est un pays démocratique.

¹² Fulbert, entretien du 19/05/2021

¹³ Professeur WOLOU, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et homme politique, Interview du 12 mai 2021

¹⁴ Me Jean Dégli, entretien du 28/05/2021.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés appartenant à différent bord politique ou non, selon que la démocratie est enracinée ou non au Togo

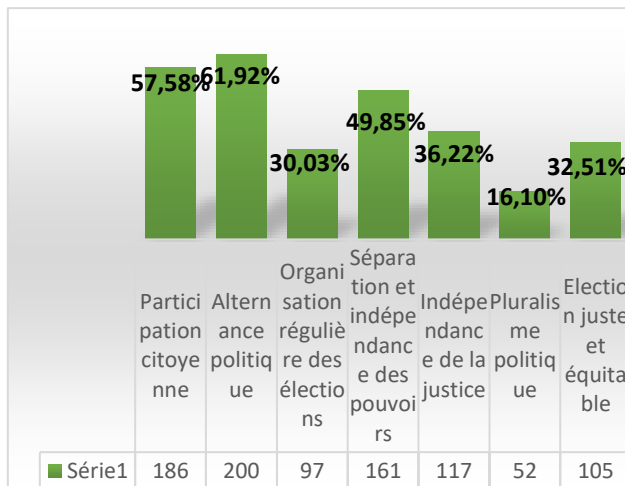
<i>A votre avis, la démocratie est-elle enracinée au Togo ?</i>			
<i>Appartenance politique</i>	Non	Oui	Total général
Aucuns	52,30%	6,50%	58,80%
Majorité présidentielle	9,00%	5,00%	13,90%
Opposition	26,90%	0,30%	27,20%
Total général	88,20%	11,80%	100,00%

Source : Enquête de terrain, mai 2021

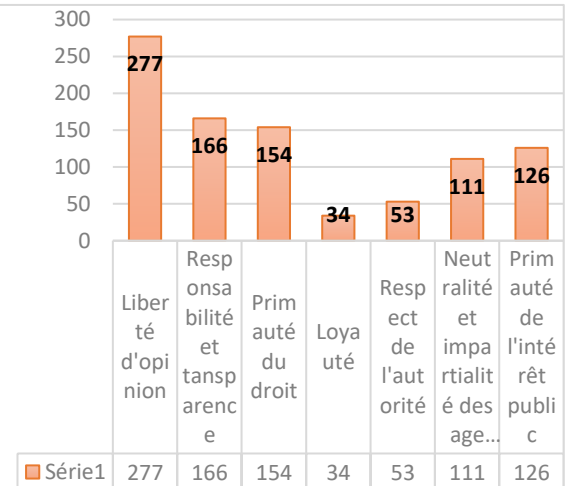
Malgré ces trois (3) décennies d'expérience, le processus reste éprouvé. L'on peut espérer que la capitalisation des bonnes pratiques¹⁵ aboutisse au renforcement des pratiques dites démocratiques où désormais la « *culture démocratique* » conduit à la consolidation. Les enquêtés sont attachés aux principes et valeurs démocratique quand on observe les voix accordées à ces derniers : Participation citoyenne (soit 186), Alternance politique (soit 200), Séparation et indépendance des pouvoirs (soit 161), Liberté d'opinion (soit 277) Responsabilité et transparence (soit 166) (confère le graphique 1 et 2).

¹⁵ La recherche de solutions lorsque qu'un conflit éclate, amène les acteurs à table sur ce qu'il convient d'accepter et ce qu'il faut corriger. Cette pratique, dans le cadre d'une élection contestée, la capitalisation des bonnes pratiques serait de s'accorder et de régler tout ce qui conduit à une élection contestée afin la prochaine soit moins contestée que la première

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance et attachement aux principes démocratiques



Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon la connaissance et l'attachement aux valeurs de la démocratie



Source : Enquête de terrain, mai 2021

Cependant, l'attachement des enquêtés à ces valeurs et principes ne concordent pas avec ce que les gouvernants font. C'est pourquoi 89,20% (tableau 4) de enquêtés (qu'ils soient du parti présidentiel, de l'opposition ou d'aucune obédience politique) estiment que ces principes et valeurs ne sont pas respectés dans le processus démocratique au Togo, du moins pas totalement.

Tableau 4 : le respect ou non des principes et valeurs démocratique au Togo

<i>Selon vous ces principes et valeurs sont-ils respectés dans le processus démocratique au Togo</i>			
<i>Appartenance politiques</i>	Non	Oui	Total général
Aucuns	53,90%	5,00%	58,80%
Majorité présidentielle	8,00%	5,90%	13,90%
Opposition	27,20%	-	27,20%
Total général	89,20%	10,80%	100,00%

Source : Enquête de terrain, mai 2021

Les données de ce tableau viennent donc confirmer les griefs qui sont portés contre le Togo en matière de pratiques démocratiques. Certains affirment, qu'après 30 ans du processus, à l'instar de certains interviewés, que la démocratie n'existe pas au Togo. D'autres, qualifient le Togo d'une « *démocratie de façade* » ou d'une « *démocrature* » (dictature dans la démocratie). Ce qui conforte la position des enquêtés (soit 88,20%. Confère le Tableau 3) qui estiment que la démocratie n'est pas enracinée au Togo.

Selon un interviewé, le processus démocratique au Togo est « *un processus curieux* », qui évolue en « *dent de scie* »¹⁶, un processus « *unilatéral* », qui avancerait aux « *pas des gouvernants* » et qui est loin de rendre effective, la démocratie. « *L'existence des institutions démocratiques* »¹⁷, une sorte de conformisme n'a permis aux gouvernants que de légaliser leur pouvoir et se montrer « *volontariste* » aux yeux de la communauté internationale. Pour certains enquêtés, le multipartisme reconquis est apparu rapidement comme un « *piège* » d'autant plus que « *l'adversaire qui résiste à la démocratie n'était pas prêt à accepter les règles du jeu démocratique* »¹⁸ alors même qu'au nom de la démocratie, il faut engager les différents partis politiques dans les compétitions électorales.

Ainsi, la question du déficit d'ancrage de la démocratie¹⁹ au Togo, repose le débat de la non effectivité des principes et valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit. Les faits (violences politiques, arrestations, musèlement des libertés etc.) confortent à un certain égard le cycle « *élections-contestations/protestations-violences-dialogues* ». La majorité des enquêtés exprime un doute face au choix

¹⁶ Le fait d'avoir choisi des éléments de la démocratie ne peut signifier que le Togo est un pays démocratique. Aussi, le fait d'ériger des lois et règles ne peut suffire pour qualifier un Etat d'un Etat de droit.

¹⁷ Anonymat, entretien du 26/04/2021

¹⁸ Mme Brigitte, entretien du 27/04/2021.

¹⁹ D'autres soutiennent que les bases même de la démocratie ont été mal jetées du moment où les acteurs de l'heure n'ont pas réussi à s'accorder sur la stratégie globale : « *démocratie d'abord, multipartisme après* » ou encore « *multipartisme tout de suite* ».

démocratique au Togo, au regard des crises sociopolitiques récurrentes (Kokou Folly Lolowou Hetcheli, 2012, p.244). Par exemple, l'inégalité d'accès aux moyens et ressources et la gestion des questions électorales font, qu'à plusieurs reprises, les observateurs politiques et les acteurs eux-mêmes ont remis en cause les résultats issus des urnes comme contraires à la volonté du peuple. Le débat sur le respect des libertés, la qualité des lois et de leur effectivité est donc très partagé. C'est donc à juste titre qu'António Robles-Egea et José Manuel Aceituno-Montes (2012, p.53) affirment que « *La recherche d'une démocratie de qualité constitue l'espoir de notre temps. Cet espoir fait rêver des communautés politiques qui ignorent l'imagination têtue de la réalité, qui se perpétue toujours du côté de l'injustice, l'inégalité et l'oppression.* ». La situation est contrastée dans presque toute l'Afrique. Au Togo, même si les principes et valeurs démocratique ne sont pas pris en compte dans leur globalité, l'organisation régulière des élections un principe et une pratique très prisée.

2.2. Régularité des élections, comme pratique démocratique privilégiée

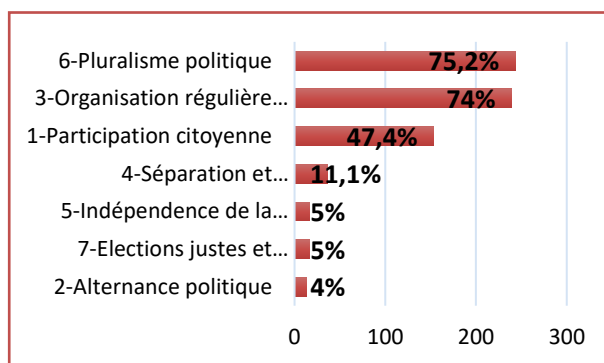
S'il est partagé que « *le pouvoir ne se donne pas, ça s'arrache* » (Noël Kodia-Ramata et Yves-Ekoué Amaizo, 2005, p.36), il faut le relever, qu'un pouvoir s'acquiert au travers d'une élection, d'une révolution et ou d'un coup d'Etat. Cependant, la compétition électorale²⁰ est le moyen de conquête privilégié dans le cadre d'une démocratie. Au Togo, et pendant longtemps d'ailleurs, les élections ont été une tradition, du coup d'Etat de 1967 à la fin de la période du parti unique.

L'élément nouveau sous l'ère démocratique est qu'après chaque élection (en 1993, 1998, 2003, 2005, 2010, 2015 et 2020 y compris), les résultats semblent être tronqués. Pour preuve, toutes les contestations de résultats électoraux mettent en exergue les fraudes ou falsifications, le holdup ou encore des bourrages d'urnes. La « *volonté du peuple* », « *fondement de l'autorité des pouvoirs publics* » souligné dans

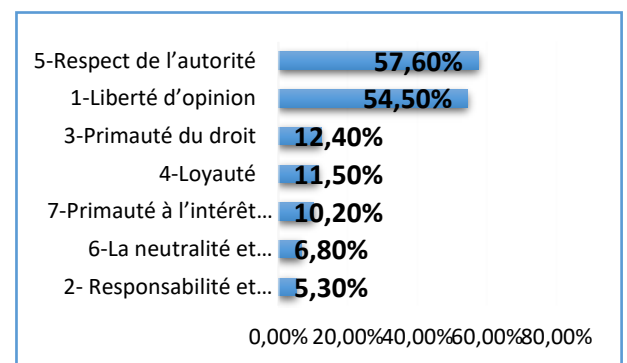
²⁰ Elle repose sur des principes et valeurs de participation citoyenne, d'élections justes et équitables, de neutralité et d'impartialité des agents publics de responsabilité et de transparence.

la DUDH²¹ à son article 21 (alinéa 3), a été très éprouvée durant ces 3 décennies au Togo. Les 5,30% de voix accordé à la « *responsabilité et transparence* », montre que les enquêtés sont critique vis-à-vis des autorités, ces dernières entretiendraient un « *black-out* » dans les processus électoraux (Graphique 4).

Graphique 3 : Répartition selon les principes démocratiques mis en œuvre au Togo



Graphique 4 : Répartition selon les valeurs démocratiques appliquées au Togo



Source : Enquête de terrain, mai 2021

La lecture des deux graphiques présente les forts taux au niveau des principes et valeurs comme ce que le Togo observe un tant soit peu. Ainsi, il est avéré que créer son parti politique n'est pas un problème (soit 75,2% de voix, graphique 3). Les 54,50% de voix concédés à la « *liberté d'opinion* » semblent confirmer cette pluralité politique qui n'est pas forcément en cohérence²² les dispositions légales qui limitent le droit de manifester. Aussi, ces forts taux contrastent avec le nombre de voix accordés aux « *élections sont justes et équitables* » qui est 5% (Graphique 4). Toute la question semble être là.

²¹ Déclaration universelle des droits de l'homme

²² Cet article étant tiré des travaux de thèse, cette précision renvoie à d'autres données qu'on trouve dans un autre chapitre

A quoi servent les élections si elles ne peuvent être crédibles et justes ? Marlène Panara, journaliste au journal le Point, publiait un commentaire le 22/02/2020 en ces termes :

« Une présidentielle au Togo et en Côte d'Ivoire, des législatives en Guinée et en Éthiopie. L'année 2020 sera riche en élections pour les Africains. Sont-elles pour autant garantes d'une démocratie pleine et entière ? Rien n'est moins sûr. Car malgré la vigueur de la sphère politique africaine, la démocratie y est en recul. »²³

Outre ce constat, il faut noter que le parti au pouvoir n'a nullement pas fait l'effort de donner les garanties nécessaires pour une élection crédible, exempte de contestation. Les faits qui l'illustrent sont légions et on peut juste citer ici les nombreuses crises avant les joutes électorales qui sont d'ailleurs annonciatrices d'une période postélectorale troublée. C'est donc, de façon légitime que certains enquêtés pensent que les meilleures pratiques ou stratégies du parti au pouvoir pour garder le pouvoir sont les « *fraudes électorales, les bourrages d'urne et le trucage des procès-verbaux* ». Ces pratiques sont souvent recensées en aval du processus. Certains pensent que les partis de l'opposition²⁴, quand l'occasion le permet, se donnent aussi aux fraudes. Ce qui justifierait aussi la remise en cause des résultats, c'est le manque de ressources de la plupart des partis politiques de l'opposition. Ceci est corollaire du faible de représentation à l'intérieur du pays, en dehors des grandes agglomérations, même dans les bureaux de votes. Alors qu'il est fait, au parti au pouvoir,

²³ Marlène Panara revenant la question de la démocratie en ces termes : C'est le constat du dernier indice de The Economist Intelligence Unit (EIU), un groupe de chercheurs rattaché au magazine britannique du même nom, sur le sujet. Dans cette 12e édition, les analystes, réputés exigeants, ont évalué le niveau de démocratie des pays selon cinq critères : le processus électoral et le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique et l'état des libertés civiles. En résulte un classement, où les 165 États étudiés y sont classés selon quatre types de régimes : « pleine démocratie », « démocratie imparfaite », « régime hybride » ou « régime autoritaire ».

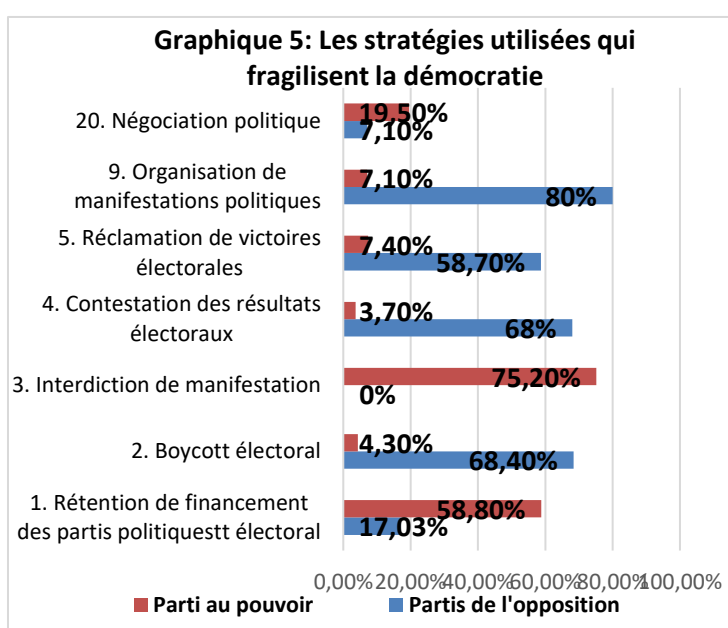
²⁴ Toutefois, la marge de manœuvre est assez négligeable face à la machine électorale déployée par le parti au pouvoir. Aussi, doit-on relever qu'en amont, il existe un ensemble de stratégie déployé par les acteurs politiques.

La plus conventionnelle, c'est un maillage territorial de chaque Parti politique. Sur cet aspect, chaque acteur pense avoir un maillage parfait et se dit connaître l'électeur où qu'il soit.

d'accaparement des moyens²⁵ de l'Etat, qui crée une disproportion alimentant le déséquilibre des forces en présence. Par exemple, l'administration publique est presque au ralenti lors des campagnes électorales. Ceci met en doute « *l'impartialité et la neutralité politique des agents publics* » (soit 6,80% des voix accordés par les enquêtés, graphique 4).

Depuis la restauration du pluralisme politique en 1991, on a effectivement enregistré régulièrement l'organisation des élections (soit 74% des voix accordées,

Graphique 3). Cependant, le déséquilibre des forces en présence qui s'étend sur l'absence de « *l'indépendance de la justice* » (soit 5% des voix) et le déficit réel de « *séparation et d'indépendance des pouvoirs* » (soit 11,1% des voix) au graphique 3,



confrontent les partis de l'opposition à participer ou non à une élection. Cette situation conduit le plus souvent à l'usage récurrent de « *boycott électoral* » (soit 68,40% des enquêtés, graphique 5) par certains partis de l'opposition. Longtemps utilisé, cette pratique qualifiée de « *stratégie infructueuse* » et « *fragilisant la démocratie* », a pour objectif de « *décrédibiliser* » le parti au pouvoir. Même si malgré tout, certains partis politiques participent aux élections, la contestation reste au rendez-vous des proclamations de résultats.

²⁵ Ces moyens vont des ressources financières aux ressources humaines.

Si l'organisation des élections est inhérente²⁶ et essentielle pour la démocratie, les critères « *libres, justes et transparents* » sont par contre des indicateurs internationaux d'appréciation du caractère démocratique d'un régime politique. In fine, même si le lien semble être établi, à quoi l'attachement à l'organisation des élections auraient servies au Togo, si ce n'est d'ouvrir des chapitres de crises sociopolitiques. Ces dernières ont des effets sur la société togolaise : « *paupérisation croissante de la population* », « *désaffection à la chose publique* », « *tensions sociales et des incivilités électorales* » (Kokou Folly Lolowou Hetcheli, 2012, p.244). La préoccupation majeure est la soif du changement. Hervé Pourtois (2016, p.412) soutient qu' :

« Aujourd'hui, ce qui semblait ainsi être devenu une évidence normative dans la seconde moitié du XXe siècle ; la démocratie suppose avant toute chose des élections libres ; paraît cependant remis en question par ce que d'aucuns appellent « *la crise de la représentation* ». Celle-ci est avant tout une crise de la force légitimante de l'élection: les enquêtes d'opinion montrent que les institutions politiques qui sont liées à l'élection ne bénéficient que d'un très faible capital de confiance ».

Les contestations qui font désormais le quotidien de la politique togolaise malgré les mesures prises par l'autorité pour restreindre les manifestations politiques (signalé par 75,20% des enquêtés) les violences, des arrestations etc. Ceci, selon la majorité des interviewés, ne saurait conforter une démocratie.

Les élections devenues un rituel alors même que les tentatives de conciliation échouent (soit 19,5% des enquêtés qui soulignent la main tendue du parti au pouvoir) ne peuvent être assimilées à la démocratie. Un enquêté soutient d'ailleurs que :

« *Pendant le parti unique, le Président Eyadema organisait des élections qu'il gagnait à plus de 99,99% et pourtant c'était une dictature et non une démocratie et donc la régularité des élections dans les conditions que nous savons : où c'est toujours la même personne qui gagne et les mêmes personnes qui contestent, avec des difficultés liées à la transparence où ce qui sort des urnes n'est pas ce*

²⁶ L'article 21 alinéa 3 de la DUDH

qui est proclamé ; ne peut être signe d’ancrage démocratique ; les élections sont une portion de l’Etat de droit et de la démocratie »²⁷.

3. Discussions

Les conséquences que les élections engendrent dans certains pays d’Afrique et plus particulièrement au Togo, l’interaction politique, la perception de la démocratie, du pouvoir politique et son lot de crises reposent la question de l’opportunité des élections.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus confirment l’hypothèse de départ de cet article qui soutient que la ritualisation des élections ne constitue un signe d’ancrage démocratique au regard des conséquences qu’elles ont eu sur le tissu politique togolais. Le présent article montre qu’au lieu que cette pratique régulière conduise à renforcer les fondements de la démocratie togolaise, constitue plutôt une source de conflit qui est devenu récurrent durant les 3 décennies de processus. En effet, il est d’une perception (O’donnell Guillermo et Schmitter Phillip, 1986) que les premières élections lors des transitions démocratiques soient « *fondationnelles* »²⁸ si et seulement si elles se déroulaient dans les conditions démocratiques. Amadou Moctar Diallo (2011, p.2) en soulignant le caractère pacifique que doit revêtir de la conquête du pouvoir, estime que les acteurs se doivent de travailler pour plus de « *légitimité légale-rationnelle* » au détriment des légitimités « *traditionnelle* » et « *charismatique* »²⁹. Les élections ne doivent pas être perçues comme « *des épines* » dans la politique au Togo dont les conséquences (fonctions manifestes) portent plutôt sur la négativité et ne concourent pas à un ancrage démocratique. Le développement politique est à la traîne pour le fait que cette ritualisation n’a pas permis de renforcer

²⁷ (Anonymat, entretien du 28/05/2021)

²⁸ Souvent déterminantes, ou constituent le socle d’une pratique démocratique épanouissante. Pour les deux auteurs, le passage d’un système autoritaire à un autre dit démocratique (basé sur la participation) doit être marqué par les élections comme fondation à une consolidation des acquis démocratiques

²⁹ Vol. 13, n° 2 | 2011, mis en ligne le 23 octobre 2012, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/782> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.782>

ces fonctions démocratiques, mais n'a fait que renforcer les pouvoirs du parti conservateur.

Conclusion

En définitive, l'analyse des données relatives à la pratique démocratique au Togo, auprès de la population cible, montre qu'il y a un écart entre la déclaration de volonté démocratique et la pratique. Les avancées se mesurent en termes de mise en place du cadre institutionnel et constitutionnel. Cependant, la démocratie au Togo souffre du non effectivité des principes et valeurs, lesquels lui sont intrinsèquement liés et qui en constituent les facteurs de son ancrage. En effet, le processus démocratique au Togo se mène au rythme de la volonté du parti au pouvoir. Ceci est caractérisé par le choix des principes et valeurs qui lui semblent prépondérant. L'organisation régulière des élections, par exemple, est donc justifiée comme répondant à une obligation démocratique. Depuis la reprise du pouvoir par la force, avec l'attaque de la primature, par feu Général Eyadema en 1991 jusqu'en 2005 puis depuis 2005 à 2020 sous l'ère Faure Gnassingbé, les élections sont toujours perçues comme un impératif. Un impératif qui porte en lui les germes des troubles et crises sociopolitiques récurrentes que le Togo connaît.

La « *démocrature* » ou encore de « *démocratie de façade* » est ce qui revient dans les perceptions des enquêtés de ce que représente le système de gouvernance au Togo. Ce système de gouvernance est plus favorable au « *musèlement des libertés civiles et politiques, à la restriction des libertés d'associations et de réunions* » pour garder un contrôle strict sur les adversaires politiques et limiter leurs potentielles capacités de nuisance. Aussi, l'accapement des moyens et ressources de l'Etat (Brice Rambaud, 2006), la manipulation des institutions de la République (Alain Macé, 2004), l'utilisation de la force armée (Alexis Essono Ovono, 2012) et la votation des lois iniques sont entre autres pratiques privilégiées par le parti au pouvoir. Dans ces conditions, les élections qui souffrent de crédibilité (Etienne

Damome, 2005), n'auraient aucun sens et ne permettent de solder les passif des contestations, plutôt elles plongent le Togo dans des crises à répétition.

Somme toute, les élections régulières sont incontestablement un critère pertinent d'analyse de la démocratie tout comme le caractère libre et transparent. Toutefois, qu'elle soit régulière, libre et transparente, la démocratie transcende les élections (Amadou Moctar Diallo, 2011). L'analyse des données vient confirmer l'hypothèse émise dans le cas du Togo. « *Si on se réfère aux partis politiques qui sont probablement les principaux acteurs de la consolidation³⁰* » et « *étant alors considérés comme moyen de la légitimation* » (Leonardo Morlino, 2001, p.247) alors il sera nécessaire, pour que la ritualisation des élections, soit déterminante dans l'ancrage démocratique, que les acteurs adoptent de manière consensuelle « *une attitude positive* » autour du cadre même d'organisation de ces élections. Ce cadre, le mieux partagé par tous (élites des partis politiques, société civile et institutions gouvernementales), doit être soutenu par des institutions fortes. Cette logique d'action permet de juguler le passif (contentieux électoraux) au lieu de reproduire les « *contestations-violences-dialogues* », qui deviennent des fonctions manifestes des crises sociopolitiques récurrentes.

Références bibliographiques

- AMADOU Moctar Diallo (2011), « Penser la démocratie au-delà des élections », *Éthique publique* [En ligne], vol. 13, n° 2 |, mis en ligne le 23 octobre 2012, consulté le 29 septembre 2021.
- ANTONIO Robles-Egea et ACEITUNO-MONTES José Manuel (2012), « Les défauts de la démocratie. Le clientélisme et la corruption en Andalousie » *Pôle Sud*, 37, 51-74. <https://doi.org/10.3917/psud.037.0051>

³⁰ Selon l'auteur, la consolidation est un processus par lequel sont établies les structures et les normes démocratiques, ainsi que les relations entre le régime politique et la société civile.

- DAMOME Étienne (2005), « Togo, le peuple non violent ? » *Outre-Terre*, 2(2), 377-388. <https://doi.org/10.3917/oute.011.0377>
- DURKHEIM Emile (2013), *Les Règles de la méthode sociologique*, Presses universitaires de France, coll. Quadrige.
- GALBRAITH John Kenneth (1985), *Anatomie du pouvoir*, Paris VI, Seuil.
- LUKINSON Jean (2012), « Delphine Dulong, Sociologie des institutions politiques », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus.
- MACE Alain (2004), « Politique et démocratie au Togo », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 176 | mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le 24 octobre 2021.
- MORLINO Leonardo (2001), « Consolidation démocratique : la théorie de l'ancrage », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 2, pp. 245-267.
- N'DA Paul (2015), *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, Harmattan.
- OVONO Alexis Essono (2012), « Armée et démocratie en Afrique, une relation ambivalente à normaliser », *Afrique contemporaine*, vol. 242, no 2, pp. 120-121.
- POPPER Karl (1980), *La Société ouverte et ses ennemis*, Préface à l'édition française, tome 1, Seuil.
- POURTOIS Hervé (2016), *Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? Philosophiques*, 43(2), 411-439. <https://doi.org/10.7202/1038213ar>.
- RAMBAUD Brice (2006), « La presse écrite togolaise, acteur et témoin de l'ère Eyadema (1967-2005) », *Transcontinentales* [En ligne], 2 |, document 5, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 30 juin 2021.

- THIBAUD Paul (2012), « Démocratie et (dés) intégration sociale », *Le Philosophoire*, 37, 67-83. <https://doi.org/10.3917/phoir.037.0067>